



Paris : le boulanger qui a tiré sur son client mis en examen et écroué

LeParisien Céline Carez
LeParisien.fr 11 août 2017



Un boulanger a ouvert le feu mardi sur l'un de ses clients, dans le XI^e arrondissement de Paris. Ce vendredi, il a été mis en examen et placé en détention provisoire

Après qu'un client, 27 ans lui aurait dit que « son café à 1,60€ était trop cher », il avait poussé ce dernier dans la rue et lui avait tiré dessus.

Il a tenté de tuer quelqu'un et donné du fil à retordre aux policiers... Ce vendredi, le boulanger de la rue Montgallet (XII^e) a été, au terme de sa garde à vue et de son déferement, mis en examen pour tentative d'homicide et placé en détention provisoire.

Mardi, à 15 heures, ce commerçant de 64 ans, a, de son aveu, « péché un plomb ». Après qu'un jeune client, 27 ans, lui aurait dit que « son café à 1,60€ était trop cher », il est allé chercher son arme que curieusement il gardait dans sa boulangerie... Puis il est sorti dans la rue, a coursé le client et lui a tiré dessus. La victime s'est écroulée à terre, touchée à l'épaule. Ce sont les riverains qui appelleront les secours pour « blessé à l'arme à feu ».

Le boulanger, lui, s'enfuit à bord de son scooter pour un périple de 24 heures fait d'évasions, d'interpellations successives et de séjours dans trois hôpitaux différents.

La première fois, juste après avoir tiré et s'être enfui à scooter, il sera interpellé par un gendarme rue Pajol (XVII^e) après que son signalement a été diffusé sur les ondes police : « Pantalon vert, t-shirt blanc, baskets, veste marron, cheveux poivre et sel ».

Le boulanger change de tenue pour brouiller les pistes

Lors de la palpation, il sera trouvé en possession de son arme ainsi que d'un couteau à cran d'arrêt. Menotté, il est conduit par les policiers du X^e au commissariat du XII^e et placé en garde à vue. « Là, le boulanger fait un malaise », indique une source proche du dossier.

Il est alors transféré sous escorte policière à l'Hôtel Dieu pour y être soigné puis à l'hôpital Saint-Antoine (XII^e) le lendemain, où il fera un 2^e malaise. Transféré à l'hôpital Lariboisière (X^e), toujours sous le régime de la garde à vue, c'est là qu'il échappera à la surveillance des policiers du 2^e DPJ (District de police judiciaire). « Le (...) [Lire la suite sur LeParisien.fr](#)

- [Paris : le Grand Rex va finalement donner ses fauteuils à des associations](#)
- [Paris : le parquet de Paris abandonne « l'affaire du fœtus »](#)
- [Paris : à la piscine de la Butte-aux-Cailles, on \(ré\) invente l'eau chaude grâce aux ordinateurs](#)
- [Paris : la championne du monde des coursiers défend son titre au Canada](#)
- [Paris : des commerces en bas des HLM pour lutter contre l'insécurité](#)



À lire aussi



Il tire à la carabine pour faire fuir des nudistes de la plage
M6info



Mort de Ludovic Chancel : la compagne de Ludovic Chancel balance sur la fille du défunt
Télé-Loisirs.fr



Toutes ces stars passées par l'Elysée

Cette jeune anglaise... ne parvient plus à respirer depuis qu'elle a fait refaire son nez
Closer

Corée du Nord : Donald Trump (re)met de l'huile sur le feu
M6info

PSG, Meunier taquine Piqué sur Twitter
Goal.com

PHOTO Elodie Gossuin : le cliché de sa petite tribu attendit la toile
Voici.fr

Le PSG veut offrir un pont d'or à Mbappé
Yahoo Sport

Les vacances très françaises de monsieur Macron
M6info

C'est chaud ! Nabilla dévoile sa poitrine en bikini sexy
Closer

En Espagne, des migrants débarquent sous le regard des touristes
Paris Match

VIDÉO - Sur PES, l'arbitre et le Barça fêtent un but ensemble
Yahoo Sport

Airbus met en garde ses clients après le crash d'un hélicoptère au Mali
AFP

Cathy Guetta se confie sur son divorce avec David, Claire Chazal célibataire et heureuse
Closer